

La Lettre

des élus communistes et apparentés

n°17 - Novembre 2010

870 000

870 000 personnes âgées de plus de 65 ans vivent aujourd'hui, en France, en dessous du seuil de pauvreté, c'est à dire avec moins de 800 euros par mois. Et ce nombre est en continuelle hausse, en 10 ans le pouvoir d'achat des retraités a baissé d'environ 10%. Des chiffres qui ne risquent pas de s'améliorer avec la réforme des retraites qui va encore faire chuter le montant des pensions et qui aggravent les conditions de vie des seniors.

Conseil municipal de la ville de Vénissieux du 26 octobre 2010



LA COLERE DU PEUPLE !

Les Français, les Vénissiens n'en peuvent plus. Pouvoir d'achat en berne, emplois précaires, salaires et retraites amputés, loyers à la hausse, prélèvements supplémentaires, racket du 1% logement, école maternelle en danger, débouchés professionnels inexistant pour la jeunesse, chômage, chômage... Pour la 9ème fois depuis le 27 mai dernier, les manifestations du début octobre ont rassemblé plusieurs millions de personnes et chaque fois de 30 à 45.000 à Lyon. La mobilisation ne faiblit pas malgré le vote de la loi par les députés et les faux-semblants des sénateurs. C'est par la mobilisation des masses que se crée le rapport de force. Face au mépris et à l'arrogance affichés par ce gouvernement et ces grands patrons qui prennent aux pauvres pour donner aux riches, le rassemblement du peuple peut obtenir de vraies victoires. Seul, un mouvement populaire de forte ampleur, puissant et uni, imposera à ces autistes politiques le retrait pur et simple de cette réforme inique des retraites et redonnera de l'espoir aux Français. L'urgence sociale n'attend pas, n'attend plus !

Henri Thivillier

Président du groupe des élus communistes et apparentés

// Dossier

9 manifestations, 9 démonstrations politiques ont rassemblé de plus en plus de monde jusqu'à 3 millions de personnes dans les rues de France pour refuser la réforme des retraites. Cette mobilisation rappelant de grandes luttes du passé est nécessaire si nous voulons aujourd'hui inverser le processus et faire abroger cette loi. Nous devons pointer du doigt la démocratie chaque jour bafouée : discussions parlementaires écourtées, absence de débat et de référendum...

UN MOUVEMENT QUI FERA DATE

Pendant des mois, des millions de personnes ont dit NON au méga plan d'austérité contre les retraites imposé par les directives européennes. Comme dans tout bon plan d'austérité, ce sont les salariés, les ménages, les retraités qui vont mettre la main au porte-feuille pour remplir ceux des actionnaires. D'ici 6 ans, l'âge légal de départ à la retraite passera de 60 à 62 ans, le taux plein des pensions ne sera atteint qu'après 41,5 années de cotisations : en plus de cotiser plus longtemps, le gouvernement nous fait croire que le travail des seniors en serait amélioré. Or nous connaissons les pratiques des entreprises : faut il encore qu'elles embauchent des seniors afin de leur permettre de cotiser. Le taux plein va être très difficile à atteindre. Le pouvoir d'achat, les pensions des personnes âgées vont encore baisser alors qu'il n'atteint déjà que 800 euros par mois pour 870 000 d'entre eux !

Le droit à la retraite est un droit fondamental

Les femmes seront les premières victimes de cette réforme. En 2007, seules 44% d'entre elles parvenaient à valider une carrière



Face aux millions de manifestants et au soutien des Français, le gouvernement affiche morgue, arrogance et mépris !

complète, contre 86% des hommes. Le report de l'âge légal de départ à la retraite à 67 ans pour une garantie à taux plein sanctionne particulièrement les femmes et tous ceux dont la carrière est incomplète. L'objectif de notre système par répartition est de réintégrer, dans l'évolution des régimes de retraites, une égalité homme/femme. Notre système de retraite, largement redistributif, permettait d'atténuer les disparités. Les différentes réformes remettent

- Venez assister au prochain Conseil Municipal -

le 13 décembre 2010 à 18h30,
salle Jacques Duclos (3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville)

en cause ce dispositif de correction. Le secteur privé et le secteur public seraient soumis au même régime, celui de la rentabilité. Sous couvert de droit à la retraite complémentaire, c'est surtout une retraite par capitalisation qui est imposée à tous ! C'est une attaque frontale au système de retraite par répartition.

Au delà des chiffres, c'est donc une réforme profondément idéologique que mène le gouvernement : casser les solidarités, imposer la précarité comme une norme... Nous ne pouvons transiger sur cet aspect : la retraite par répartition est un système de solidarité où les entreprises, notamment par le biais des cotisations patronales, participent au financement du temps libre (retraite, mais également chômage, jeunesse). L'enjeu des retraites est de faire payer le temps libre aux entreprises. Le financement pré-

vu par la réforme des retraites est d'aller encore chercher dans les poches des salariés plutôt que dans ceux de la finance et du capital. Les exonérations de charges patronales, le bouclier fiscal permettent aux plus riches, aux entreprises de réduire leur participation à l'effort de solidarité entre les générations, élément constitutif de notre pacte social.

Déjà 9 manifestations, 9 démonstrations politiques ont rassemblé de plus en plus de monde jusqu'à 3 millions de personnes dans les rues de France pour défendre ce pacte social. Cette mobilisation rappelant de grandes luttes du passé est nécessaire si nous voulons aujourd'hui inverser le processus et faire abroger cette loi. Les grèves reconductibles fleurissent, les lycéens et les étudiants se mobilisent, le mouvement doit s'amplifier pour faire reculer le gouvernement.

TRIPLE PEINE POUR LES PLUS PAUVRES

Des milliers de personnes se sentent exclus du système de retraite. Des salariés précaires, des chômeurs longue durée, des familles en grande pauvreté pensent qu'ils ne bénéficieront jamais de retraites. Mais ils bénéficient du minimum vieillesse dès 60 ans. La réforme leur inflige deux ans de plus à galérer dans le marché de l'emploi : recherche de quelques heures de travail pour pouvoir bénéficier du RSA, pointage au Pôle Emploi...

«Un outil de résistance républicaine !»

INTERVIEW DE MICHELE PICARD, MAIRE DE VÉNISSIEUX



Quelles vont être les conséquences de la réforme des collectivités sur la démocratie locale ?

► **MICHELE PICARD** : «La droite sarkoziste entend casser la colonne vertébrale de la République en mettant à genoux son pilier fondateur, les communes. Vénissieux rappelle son attachement profond et viscéral à la démocratie de proximité, à la citoyenneté d'où naît un espace politique d'échange. La réforme des collectivités tend à supprimer les structures de contre-pouvoir et à casser la souveraineté populaire née de la Révolution et du Conseil National de la Résistance. La commune, lorsqu'elle s'organise, peut fortement peser dans le rapport de force et être dangereuse pour le pouvoir en place ; c'est pour cette raison que le gouvernement nous impose cette réforme.»

Les AG des conseils de quartiers répondent-elles à ce besoin de démocratie de proximité ?

► **MICHELE PICARD** : «Les conseils de quartier sont un outil de résistance républicaine. Mais sous le feu du libéralisme à tout crin, ce contre-pouvoir doit être préservé coûte que coûte pour le plus grand bien de la démocratie, de la pluralité, de la diversité d'opinion. C'est un espace politique prolifique et inégalable entre les Vénissiens et les élus, entre les idées et les décisions. Il permet aux habitants de prendre connaissance des problèmes et d'imaginer des actions collectivement travaillées.»

Quels sont les thèmes abordés lors de ces rencontres ?

► **MICHELE PICARD** : «Les assemblées générales vont permettre de faire le lien entre les problèmes, les soucis

des habitants, avec les réformes gouvernementales tout en travaillant les actions (encore) possibles de la ville. Si ce projet passe, nos habitants vont le payer très lourdement. Je m'explique. A travers la clause générale de compétence, la réforme entend supprimer, par exemple le financement des projets culturels, de l'animation dans les quartiers, mais aussi des politiques d'insertion, des politiques de la ville, des activités sportives. Les collectivités territoriales n'en auront plus le droit. Comment les associations vont-elles boucler leurs budgets ?

La réforme des collectivités va dévitaliser les quartiers populaires. Voilà un exemple concret des effets de la réforme, sans parler de la disparition programmée des missions de service public de proximité, qui est abordée lors de ces assemblées générales.»

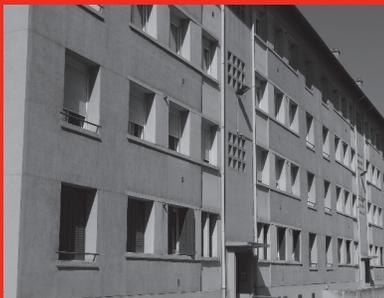
► Mise en route de la chaufferie bois

Après avoir procédé fin juin à la première flambée de la chaufferie bois, Michèle Picard accompagnée notamment de Pierre-Alain Millet, adjoint à l'environnement, s'est rendue sur les lieux pour la mise en service de la chaufferie. Cette dernière produira de la chaleur à près de 13 000 foyers. 40% des besoins en énergie devront être satisfaits avec le bois (le reste étant fourni par la cogénération et le fuel). Malgré les désagréments, fournir une énergie moins coûteuse à ses usagers reste l'objectif premier. Et cela n'est pas un vain exercice face à la flambée des prix du gaz, à la baisse du pouvoir d'achat, le coût de l'énergie est de plus en plus important. C'est pourquoi la ville fait le choix d'investir afin que des familles puissent se chauffer correctement.

► Retraites : les rangs des manifestants grossissent

Alors que le bitume est encore chaud des pas des quelque 40 000 personnes venues manifester à Lyon samedi 2 octobre, les syndicats, les partis préparent la nouvelle manifestation du mardi 12 octobre. Malgré le mépris du gouvernement pour le peuple avec ses 3 millions de manifestants et pour les élus de gauche à l'Assemblée Nationale avec le boycott des discussions sur le projet de loi, la mobilisation s'accroît et se durcit. Bien que la loi soit votée, comme pour le CPE en 2006 où les lycéens, les étudiants avaient réussi à faire retirer cette loi après son vote, nous devons faire plier le gouvernement ! Invertissons le rapport de force et nous serons alors en capacité de jeter dans les poubelles de l'histoire ce texte injuste et inique !

LES INTERVENTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL



**RESIDENCE AULAGNE :
AUX CÔTES DES LOCATAIRES !**

PAR **MICHELE PICARD**

« Des habitants de la rue Aulagne ont dû provisoirement quitter leur logement en raison des risques d'effondrement des plafonds de leurs logements. Nous sommes conscients du traumatisme subi par ces familles. La municipalité est et restera présente à vos côtés tant qu'une solution juste socialement pour chaque locataire concerné ne sera pas trouvée. Nous mettons tout en œuvre pour collaborer avec le bailleur l'Opac du Rhône et les différents partenaires. L'avenir de cette résidence et du quartier est l'une de nos préoccupations. C'est un enjeu et une bataille que nous devons mener ensemble pour obtenir des financements de l'Etat afin de permettre la réalisation de travaux de réhabilitation nécessaire. Vous pouvez compter sur notre engagement et notre détermination. »



**10% D'ABATTEMENT FISCAL
POUR LES HANDICAPÉS**

PAR **MICHELE PICARD**

« C'est un acte fort et juste d'instituer comme nous le permet la loi de finances 2010, un abattement de 10% de la taxe d'habitation pour les personnes handicapées. Cette mesure prouve une nouvelle fois la volonté de notre ville d'aider les personnes fragilisées. Ce sont elles qui paient les hausses des frais hospitaliers et des franchises médicales, elles dont on fiscalise les indemnités du travail. Inégalité face à la santé, inégalité face au handicap, auxquelles s'ajouteront les effets désastreux de la réforme des hôpitaux (suppressions de postes, de lits et de fermetures d'hôpitaux). Chaque denier public sert ici l'intérêt général et la solidarité envers les populations fragiles, renforçant ainsi la cohésion sociale au service de tous les Vénissians. »



**MARCHÉ DU SOIR :
UNE NECESSITÉ ÉCONOMIQUE**

PAR **CHRISTIAN FALCONNET**

« Nous souhaitons mettre en place courant octobre et ceci à titre expérimental un marché du soir au Moulin à vent. Mais il ne suffit pas de dire pour avoir. Comme avec les petits commerces de proximité, il faut que le commerçant y trouve son compte, puisse vivre de son travail. L'autre facteur déterminant : le client. Pour ceci le pouvoir d'achat des gens est important. Actuellement il est en forte régression dans notre pays car la politique gouvernementale actuelle ne favorise pas le pouvoir d'achat des actifs et des retraités et dans ce contexte-là les gens font très souvent le choix d'aller au moins cher. La mise en place de ce marché est donc une nouvelle offre commerciale répondant à des nécessités économiques et pratiques (un marché le soir). »

VOILE INTEGRAL : UNE BELLE VICTOIRE POUR LA LIBERATION DES FEMMES

Après que la commission sur le port du voile intégral a entendu des centaines de témoignages, souvent bouleversants, terrifiants même, toujours éclairants, la loi a été votée par les parlementaires. La loi sur le port du voile intégral fait désormais partie des règles de société de notre pays. Elle doit s'appliquer. Il faut la lire comme une victoire pour la libération de la femme, une loi de liberté. C'est une loi laïque fondamentale qui refuse la mise à l'écart de certaines d'entre nous sous quelque prétexte que ce soit.

Les femmes ont conquis de haute lutte, avec des hommes qui les ont soutenues, et parfois en en payant le prix fort, le droit de tout humain à vivre dignement, sans subir les contraintes morales, intellectuelles, physiques ou sexuelles de l'autre. Les régressions sont à l'œuvre partout, le refus de la liberté, la ségrégation, la violence, l'abus d'autorité montent en puissance dans un monde qui se perd dans les fausses interprétations, qui s'égarer à suivre les gourous, les sectes, les intégrismes de tous bords ou les religions interprétées qui s'enfoncent dans le

passéisme, le conformisme et l'endoctrinement mutilateur. Cette loi appelle à l'essence même de la Laïcité, elle peut être partagée par tous et assurer à chacun de pouvoir et de devoir s'exprimer et vivre tout en respectant l'autre, sans se cacher, sans subir, mais sans imposer ou contraindre. La liberté de conscience doit être préservée coûte que coûte pour soi et pour les autres, et particulièrement dans l'espace qui appartient à tous, qui nous réunit tous, l'espace public. Au travail, à l'école, à l'hôpital, dans tous les lieux publics, les services publics..... dans ce pays dont la devise reste « Liberté, Égalité, Fraternité ».



Le Parlement a définitivement adopté, mardi 14 septembre, le projet de loi sur l'interdiction du port du voile intégral dans tout l'espace public.

L'AGENDA 2010 DES CONSEILS DE QUARTIER

Les Assemblées Générales des conseils de quartiers se poursuivent en novembre et décembre :

Le 10 novembre pour le Quartier Joliot Curie dans le Restaurant du GS Joliot Curie ; **Le 17 novembre** pour le Quartier St Exupery sous le Préau couvert du GS St Exupery ; **Le 24 novembre** pour le Quartier Jules Guesde dans Restaurant du GS J. Guesde ; **Le 25 novembre** pour le Quartier Charréard Max Barel dans le Restaurant du GS Max Barel ; **Le 1er décembre** pour le Quartier Jean Moulin dans le Restaurant du GS Jean Moulin ; **Le 2 décembre** pour le Quartier Charles Perrault à la Salle des sports Scolaire Charles Perrault. La mobilisation contre la réforme des retraites doit continuer, la ville a organisé, **le Jeudi 4 novembre**, une réunion publique sur l'avenir des retraites. Le conseil municipal a élevé au rang de citoyenne d'honneur Sakineh Mohammadi Ashtiani, la cérémonie s'est tenue le **vendredi 5 novembre** à l'Hôtel de ville.

HABITANTS RECHERCHENT COMMERCANTS

Il ne faut pas se cacher derrière son caddie, le commerce comme toutes les activités économiques, relève, dans ce pays, de la loi du marché, de la loi du profit maximum, de la soumission au capital prédateur qui règne en maître sur l'emploi, les conditions de travail, la retraite, les populations laborieuses. Cette réalité, les quartiers d'habitat populaire, en centre ville comme en banlieue, la vivent au quotidien dans l'absence, ou la rareté au mieux, du commerce de proximité. C'est la concurrence exacerbée et la recherche de la rentabilité qui gèrent les implantations commerciales et non la collectivité publique dans l'intérêt général des populations. Le Maire n'a pas l'autorité, le pouvoir, il ou elle n'ordonne pas l'installation du commerce, ni de telle ou telle enseigne, ni de tel ou tel marchandisage.

Pour autant la protestation des habitants du quartier de Max Barel, de Pasteur, de Parilly, du Centre, des salariés de Simply Market, les inquiétudes des petits commerçants du petit Parilly,...leurs exigences sont légitimes. Dans le même temps, la réalité, ce sont les projets toujours plus importants de la grande distribution, de Leroy Merlin et d'Ikea sur le Puisoz, et Carrefour, et les supermarchés de bas de gamme, à Pressensé, dans le Centre.... Eux ne demandent rien à personne, ils s'installent !

Si le petit commerce ne trouve pas les fonds d'investissement auprès de la banque pour s'installer et résister dans le cœur de nos quartiers, la Grande Distribution, elle, n'en a aucune peine. Leur puissance économique s'impose aux villes, leur force de communication, la densité de leur offre commerciale enchaînent leurs clientèles, nous donc, à travers publicités, marketings, prix...et localisations judicieusement choisies.



C'est la concurrence exacerbée et la recherche de la rentabilité qui gèrent les implantations commerciales et non la collectivité publique dans l'intérêt général des populations

Sans parler de leurs méthodes esclavagistes vis à vis des producteurs, en particulier agricoles, et sans parler des conditions de travail de leurs personnels.

Le petit commerce lui-même s'accroche à ces locomotives économiques, et rêve de galeries marchandes et d'hyper centres commerciaux et délaissent les rues de nos quartiers.

Il ne faut pas se faire ni entretenir d'illusions, l'implantation dans un quartier, d'un super marché « Hard Discount » ne règlera ni le besoin de diversité du commerce, ni sa proximité, ni une offre de qualité. Et un tel commerce répond d'abord à la recherche d'un profit maximum, donc de la taille et des moyens estimés de la population environnante.

Alors quoi ? Baisser les bras, abandonner le combat, se résigner au sous-équipement commercial ? Le combat continue, les habitants, les familles peuvent s'organiser, faire de la résistance, s'engager avec le commerce local. Les commerçants peuvent aussi renforcer leurs organisations syndicales et mobiliser leurs chambres consulaires et mettre en commun avec la ville un objectif partagé de revitalisation du petit commerce à Vénissieux.

➤ LES ECHOS DU CONSEIL

▶ **UNE RENCONTRE TRES SURPRENANTE...** : Qu'elle soit nationale, ou locale, la droite reste la droite ! Le gouvernement, l'UMP et ses dignes représentants locaux militent tous avec les mêmes objectifs : réduire le nombre de fonctionnaires, réduire le coût du travail (salaires), casser le droit du travail ! C'est ce qu'ils sont en train de mettre en place avec la réforme des retraites qui ne visent qu'à faire pression sur le travail, réduire les pensions des retraités ! Et c'est cette droite là que vous allez voir M. Bouvier ? Celle contre qui, l'ensemble des syndicats (et particulièrement la CGT), des partis de gauche, des élus communistes et apparentés, se bat dans la rue ! N'y a-t-il pas ici une incohérence politique ? ▶ **LES FEMMES FONT FRONT** : Contre une subvention au Planning Familial, le Front National insulte toujours les droits de la femme en qualifiant, lors de ce rapport, l'avortement de « culture de mort », arguant d'être pour la vie. Ne laissons pas passer de tels propos réactionnaires et sexistes ; ne laissons pas se banaliser des thèses racistes, misogynes qui rappellent les pires heures de notre histoire.

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions par courrier
au Groupe des élus communistes et apparentés, - 5 avenue Marcel-Houël, 69200 Vénissieux-,
par mail à : groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe <http://gec.venissieux.org/>